



Le Breuil

République Française

DC - 58

DECISION DU MAIRE DU 30 DÉCEMBRE 2025

OBJET : RÉFECTION DU CIMETIÈRE

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2020, visée par Monsieur le Sous-Préfet d'AUTUN le 30 juin 2020, qui donne délégation à Madame CORDELIER Chantal, Maire, pour certaines dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'état vétuste de la partie ancienne du cimetière,

Considérant que le cimetière est un lieu de mémoire collective qui porte une valeur patrimoniale spécifique,

Considérant qu'il nécessite une attention particulière pour lui conserver la dignité propre à ce lieu de recueillement où l'intimité et la spiritualité de chacun doivent être respectées,

Considérant l'intérêt de désimperméabiliser les sols,

Vu le projet d'aménagement présenté par le cabinet R2S CONCEPT,

Vu le dispositif d'appel à projet du département de Saône et Loire,

Vu le dispositif DETR proposé par l'Etat,

DECIDE

De solliciter le département de Saône et Loire au titre de l'appel à projet 2026, notamment le volet 2 relatif à l'urbanisme, l'habitat, le cadre de vie et l'environnement dans le cadre de la thématique 221 : Aménagement des espaces publics des centres-bourgs, à hauteur de **10 000.00 HT €**, soit 25 % du plafond des dépenses éligibles,

De solliciter la DETR/DSIL auprès de la Préfecture de Saône- et- Loire pour une aide financière concernant la réfection du cimetière, à hauteur de **46 980.00 HT €**, soit 30 % du coût total du projet.

Le plan de financement est établi comme suit :

- Coût total de l'opération : 156 600 € HT
- Financement :
 - Conseil Départemental : 10 000 € HT
 - DETR : 46 980 € HT
 - Ville du Breuil : 99 620 € HT

Le Breuil, le 30 décembre 2025

Certificat exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture
et publié, affiché ou notifié le

30 DEC. 2025

Pour **LE MAIRE**, par délégation
Renaud VIBERT, DGS

Mairie du Breuil
Place du 19 mars 1962
71670 Le Breuil
Tél. : 03 85 55 28 78
Fax : 03 85 56 08 59
mairie@lebreuibourgogne.fr
www.lebreuibourgogne.fr

Chantal CORDELIER

Maire




